

## **AVIS DE CONVOCATION**

**De l'Assemblée générale annuelle de l'Association provinciale des retraités  
d'Hydro-Québec**

**Le mercredi 8 mai 2019 de 10h00 à midi**

**À l'Hôtel Universel Montréal**

1. Mot de bienvenue
2. Constat du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'AGA du 16 mai 2018
  - 4.1 Exemption de lecture
  - 4.2 Adoption du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Présentation des états financiers se terminant le 31 décembre 2018
7. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2019
8. Élection des administrateurs
9. Modifications au Règlement interne
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

L'élection du Comité exécutif suivra.

### **Déroulement de la journée**

Nous accueillerons les participants à compter de 8 h 30 avec viennoiseries et café. Pendant la réunion, les conjoints pourront profiter d'une visite guidée au Jardin botanique de Montréal « Cerisiers et rhododendrons ». Le départ se fera vers 10h.

Le traditionnel repas de retrouvailles suivra l'assemblée. En après-midi, nous aurons une présentation dont le contenu sera annoncé dans le journal Action de mars.

Remplissez le coupon-réponse à la page 3 du journal ou sur le site [aprhq.qc.ca](http://aprhq.qc.ca). En retenant au plus tôt vos places pour le repas et l'activité des conjoints, vous facilitez grandement le travail des organisateurs.

Nous avons négocié des tarifs spéciaux pour des chambres à l'hôtel Universel, n'attendez pas trop, leur nombre est limité.

## **Élections au conseil d'administration pour le mandat 2019-2021**

Selon le règlement interne de l'Association, les membres réunis en assemblée générale devront procéder à l'élection de nouveaux administrateurs qui auront un mandat de deux ans, de mai 2019 à mai 2021.

En 2019, les mandats de cinq des dix administrateurs arrivent à terme, soient ceux de Michel Bergeron, Raymond Champoux, Pierre Gagné, Louis Laurin ainsi que le poste vacant d'Alain Fabry. Des élections auront lieu si le nombre de candidatures reçues dépasse le nombre de postes à combler. Au moment de l'élection, les candidats auront quelques minutes pour se présenter aux membres présents.

### **Règles de mise en candidature des administrateurs**

La période de mise en candidature débute le 1<sup>er</sup> février 2019 et se termine le 15 mars. Pour poser votre candidature, veuillez remplir le formulaire ci-dessous, également disponible sur le site [aprhq.qc.ca](http://aprhq.qc.ca), dans le dossier *À propos/Assemblée générale annuelle*. Le formulaire doit être accompagné de votre CV, d'une lettre expliquant votre motivation et des signatures de trois membres. Il doit être envoyé avant le 15 mars 2019 à l'adresse suivante : APRHQ, 75, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 133-N, 1<sup>er</sup> étage, Montréal QC, H2Z 1A4.